

THEMATIQUE : ACCES AUX DROITS	SDSF : Améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles sur les territoires
Action 12 : Maintenir la qualité des services d'accès aux droits sur le territoire	

Rappel du diagnostic	
<ul style="list-style-type: none"> - Espace France Services identifié et bien fréquenté - Centralité et bon niveau de services du Bourg Centre - Multitude et diversité des intervenants (CIDFF, CAF...) - Illectronisme - Mobilité limitée (des personnes et des offres de services) - Manque de lisibilité des différentes offres sur notre territoire - Volonté des partenaires de renforcer leur interconnaissance sur le territoire 	
Descriptif de l'action	
Continuer à permettre l'accès aux droits, aux services au plus grand nombre des habitants du territoire	
Objectifs de l'action	
<ol style="list-style-type: none"> 1) Promouvoir, valoriser, rendre accessible aux habitants les offres de service du territoire 2) Maintenir l'Espace France Services 3) Poursuivre le développement partenarial au sein du site France Services 4) Travailler le parcours usager en lien les services sociaux : CCAS, MSVS et autres partenaires 5) Relayer les besoins d'itinérance du service 	
6) Evaluation de l'action	
Résultats attendus	Indicateurs/ critères d'évaluation
<ol style="list-style-type: none"> 1) Permettre aux habitants de mieux accéder aux services 2) Maintenir voire augmenter la fréquentation des services 3) Maintenir voire augmenter l'offre de services 4) Développer des outils de communication accessibles à tous les habitants du territoire 5) Favoriser une meilleure connaissance entre les différents acteurs du territoire pour une efficience des politiques au service des familles 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Type de moyens utilisés, développés pour faciliter l'accès aux droits des habitants du territoire 2) Evolution de la fréquentation du site Frances Services 3) Evolution du nombre de partenaires du site France Services 4) Type d'outils de communication développés 5) Evolution du nombre de recours aux téléservices 6) Evolution du nombre de réunions entre les différents acteurs du territoire 7) Satisfaction des familles
Référent de l'action	
Le / la chargé (e) de coopération CTG participe au pilotage	
Moyens mobilisables humains, financiers, matériels	
<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Communes de la Région de Rambervillers Pôle services à la personne (agent (e) chargé (e) de coopération CTG,...), service COM, salle, matériel, prestations extérieures	

- **Communes signataires de la CTG au sein de la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers**

Acteurs de terrain, salle, matériel, prestations extérieures

- **CAF**

Appui technique du chargé de conseil et de développement et du chargé d'intervention sociale

- **Conseil départemental des Vosges**

Temps d'expertise des travailleurs médico - sociaux du Pôle Développement des Solidarités

- **MSA Lorraine**

Temps d'expertise du ou de la professionnel(le) du territoire, financement éventuel

- **Autre**

Communes, bénévoles, organismes divers (PETR...)

Démarrage de l'action

2026

Point d'étape

Bilan annuel

Echéance

2030